

Conditions générales e-commerce (B2B)

Version 15.12.2021

ARTICLE 1 IDENTITÉ DU VENDEUR ET DE L'ACHETEUR

Le vendeur :

Sanac BV (ci-après désignée Sanac ou nous)

Siège social : Menensesteenweg 305, 8940 Wervicq (Belgique)

Adresse e-mail : info@agrologic.be

Numéro de TVA : 0433.144.788

L'acheteur :

Une personne physique ou une personne morale qui souhaite donner suite à l'offre d'Sanac et procéder à l'achat par le biais de ce site Internet, et ce exclusivement à des fins professionnelles dans l'exercice de sa profession ou dans le cadre de l'entreprise.

ARTICLE 2 CHAMP D'APPLICATION & CONDITIONS

1. Les présentes conditions générales concernent la vente de tous les produits et services proposés à l'acheteur par Sanac sur le site Internet et dont le contrat est conclu à distance. En recourant à ces services, l'acheteur marque son accord avec les présentes conditions générales.
2. Il ne peut être dérogé à l'une ou plusieurs dispositions contenues dans les présentes conditions générales que si cela est expressément convenu par écrit. Dans ce cas, les autres dispositions de ces conditions générales restent pleinement applicables.
3. Les conditions générales de l'acheteur ne s'appliquent en aucun cas, sauf acceptation expresse d'Sanac.
4. Sanac se réserve le droit de modifier et/ou compléter à tout moment, et pour quelque raison que ce soit, le contenu des présentes conditions générales sans notification préalable.

ARTICLE 3 OFFRE

Chaque offre émise sur le site Internet constitue une simple invitation adressée à l'acheteur afin de réaliser un achat et ne peut donc être considérée comme une offre ferme à l'égard d'Sanac. Cette offre n'est d'ailleurs valable que dans les limites des stocks disponibles. Si le produit est en rupture de stock, Sanac se réserve le droit d'en informer l'acheteur au plus tard dans un délai de sept jours calendrier. Si une offre n'a qu'une durée de validité limitée ou est soumise à certaines conditions, Sanac le mentionnera toujours explicitement à l'acheteur.

ARTICLE 4 ACCEPTATION

Si l'acheteur souhaite répondre à l'offre d'Sanac et procéder à l'achat du produit, il ajoute le produit au panier. Ensuite, l'acheteur confirme la commande en appuyant sur le bouton « Commander ». Lorsque l'acheteur a effectué ces étapes et qu'Sanac a envoyé une confirmation de commande à l'acheteur, l'achat est définitif et un contrat est conclu.

ARTICLE 5 PRIX

1. Tous les prix sont exprimés et facturés en euros à l'égard des acheteurs. Le site Internet affiche les prix hors TVA.
2. Si l'Acheteur choisit de se faire livrer les produits à l'adresse qu'il a communiquée, les frais de livraison sont ajoutés au prix du produit. Cette disposition est clairement mentionnée.
3. L'acheteur doit payer le prix total mentionné sur la facture qui lui est envoyée.
4. Les promotions et offres spéciales ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. Sanac ne peut pas être tenue responsable des conséquences d'erreurs de composition ou d'impression dans les prix ou articles, d'anomalies dans les illustrations ou de modifications apportées entre-temps aux projets.
5. Sanac se réserve le droit d'annuler unilatéralement une commande s'il apparaît que le prix indiqué et/ou la description du ou des produit(s) et des combinaisons éventuelles sont indiqués erronément sur le site Internet suite à une défaillance technique ou à une erreur humaine.

ARTICLE 6 PAIEMENT

1. Toutes les factures sont payables après livraison par virement sur le compte bancaire d'Sanac mentionné sur la facture. L'acheteur paie le prix indiqué sur la facture dans les 30 jours suivant la date de la facture. L'acheteur qui commande pour la première fois doit payer le prix facturé préalablement à la livraison. Il reçoit à cet effet une facture pro forma. Il ne reçoit sa livraison qu'après paiement intégral de cette facture.
2. Si le client paie en retard, il est redevable d'un intérêt égal à 1 % par mois, calculé sur le montant non payé, à partir de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement complet, et ce sans qu'une mise en demeure soit exigée. Tous les frais liés au recouvrement d'une facture sont à la charge du client. Les frais de recouvrement extrajudiciaires correspondent au minimum à 15 % de la somme principale, avec un minimum de 250 euros. Le non-paiement ou le paiement partiel d'une facture donne lieu à l'exigibilité immédiate de toutes les factures restantes, même les factures ouvertes encore non échues. En cas de non-paiement ou de retard de paiement, nous sommes en droit de suspendre toutes livraisons futures, voire de les annuler, et ce sans intervention judiciaire et sans préjudice de notre droit à réclamer une indemnité. Le client n'est pas autorisé à compenser des factures encore dues par des réclamations portant sur des livraisons actuelles ou antérieures. Le client renonce à toute forme de compensation des créances, telle que visée aux articles 1289 et 1290 du Code civil.
3. Toute contestation d'une facture doit nous parvenir, sous peine de déchéance de vos droits, au plus tard 7 jours après la date de la facture, par écrit, par voie recommandée et de manière dûment motivée.

ARTICLE 7 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET CLAUSE DE NETTING

1. Le client accepte que nous et les sociétés liées à nous, puissions en tout temps régler les dettes et créances réciproques que nous et elles ont vis-à-vis du client au moyen d'une compensation des dettes et d'une novation des dettes. Les articles 14 et 15 de la loi relative aux sûretés financières s'appliquent à cette clause de netting.
2. Nous restons propriétaires des produits jusqu'au paiement complet.

ARTICLE 8 LIVRAISON, ENLÈVEMENT ET RISQUE

1. L'acheteur a deux possibilités pour recevoir ses produits : la livraison à l'adresse indiquée dans son profil ou l'enlèvement de ses produits par ses propres moyens chez Sanac après qu'Sanac les ait

mis à disposition dans ses locaux.

2. Tout délai de livraison communiqué est purement indicatif. Le dépassement de ce délai ne peut en aucun cas donner lieu à une indemnisation ou une rupture de contrat en notre défaveur.
3. La preuve de la livraison est fournie par le bon de livraison, qu'il soit signé ou pas, sauf si le contraire est prouvé.
4. Dès que les produits à livrer ont été livrés à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur ou au moment où Sanac met les produits à disposition pour enlèvement dans ses locaux, le risque relatif à ces produits est transféré à l'acheteur. Les retours s'effectuent aux risques de l'acheteur.
5. La livraison comprend uniquement la remise de l'article et pas son montage, sauf mention expresse.

ARTICLE 9 CONFORMITÉ ET RÉCLAMATIONS

1. Les produits sont considérés comme livrés en bon état et conformément au contrat, sauf si le bon de livraison ou un autre justificatif écrit mentionne les défauts visibles dans les 24 heures qui suivent la livraison.
2. Les vices cachés doivent être portés à notre connaissance par écrit dans les 48 heures qui suivent leur découverte.
3. Tout droit de réclamation de l'acheteur à l'égard d'Sanac expire si :
 - a) les dommages et/ou les défauts ne sont pas portés à notre connaissance dans les délais figurant aux points 1 et 2 et/ou de la manière y indiquée ;
 - b) l'acheteur n'a pas préparé, manipulé, utilisé, conservé ou entretenu correctement les produits, ou s'il a utilisé ou manipulé les produits dans des circonstances inadéquates ;
 - c) l'acheteur a effectué des réparations / apporté des modifications aux produits sans notre autorisation préalable et écrite ;
 - d) le produit a commencé à être utilisé ou a continué d'être utilisé après la découverte des défauts ;
 - e) aucune possibilité de contre-expertise n'est offerte à Sanac ;
 - f) Les défauts ont été découverts 30 jours après la date de livraison, sauf convention contraire formulée par écrit.

ARTICLE 10 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

1. Notre responsabilité se limite expressément aux dommages directs occasionnés par un défaut de la marchandise ou découlant d'une intention ou d'une faute grave de notre part. Notre responsabilité est également limitée au prix facturé pour les produits qui ont donné lieu au dommage.
2. Sanac ne peut être tenue responsable d'éventuels dommages subis par un acheteur lors d'une visite sur le site Internet, en cas de perturbations, d'interruptions ou d'erreurs éventuelles dans la publication électronique du site Internet ou en cas d'impossibilité d'accéder au site Internet.
3. Sanac fournit tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les informations qui lui sont confiées sont exactes au moment de les enregistrer dans ses fichiers, ce qui n'empêche pas que ces dossiers peuvent contenir des informations incomplètes, inexacts ou obsolètes.
4. Ce site Internet contient des liens ou des références renvoyant à d'autres sites. Sanac n'a aucun

contrôle sur ces sites Internet. Sanac ne peut donc pas être tenue responsable du contenu ou des caractéristiques du site Internet ou de toute autre forme de dommage résultant de son utilisation. L'envoi de tout matériel illégal, tel que du matériel menaçant, diffamatoire, discriminatoire, raciste, obscène ou pornographique, qui contrevient à la législation nationale ou internationale, à partir du et vers le site Internet d'Sanac est interdit.

ARTICLE 11 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. L'acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle de ce site Internet sont la propriété d'Sanac ou des sociétés qui y sont liées, ou ont été repris avec l'accord des propriétaires respectifs.
2. Les droits de propriété intellectuelle incluent aussi les droits d'auteur et/ou les droits sur les marques relatifs à l'ensemble des textes, photos, dessins, logos, matériel visuel et sonore, logiciels et autres matériels soumis éventuellement à un droit de propriété intellectuelle.
3. Il est interdit à l'acheteur d'utiliser le contenu de ce site Internet en tout ou en partie, sans avoir au préalable obtenu l'accord explicite et écrit d'Sanac.
4. Après avoir obtenu l'accord, l'acheteur ne peut reprendre des informations du site Internet qu'à des **fins informatives, non commerciales et personnelles** . Par « reprendre », il y a lieu d'entendre : imprimer, télécharger ou diffuser une partie du site Internet. L'acheteur est tenu de spécifier sur toutes les copies la mention suivante : « Copyright © Sanac BV. Tous droits réservés. » En cas de doute quant au respect de cette condition dans l'utilisation des informations, vous pouvez envoyer vos questions par e-mail à l'adresse legal@arvesta.eu

ARTICLE 12 DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

1. Les relations contractuelles entre l'acheteur et nous relèvent exclusivement du droit belge.
2. Seul les tribunaux de Louvain sont compétents pour tous les litiges.

ARTICLE 13 NULLITE

La nullité de l'une des dispositions des présentes conditions de vente n'affecte pas la validité des autres dispositions. Les dispositions qui seraient affectées ou invalidées par la nullité restent obligatoires pour la partie d'entre elles qui est légalement admissible.